

C'est pourquoi nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit : 1° A commencer dès l'année 1886, chaque famille qui ne vit pas de la culture de la terre, payera au curé la somme de cinquante centins pour chaque communiant ; 2° La même somme de cinquante centins devra être payée par chaque serviteur, servante ou autre personne qui vit de son travail ; 3° La susdite somme de cinquante centins sera payable comme la dîme, au temps de Pâques.

Nous déclarons que la capitation susdite étant due par religion, par obéissance et par justice, quiconque refusera de la payer, se rendant coupable d'une faute grave, ne peut être admis aux sacrements de l'Eglise même à l'article de la mort ; à moins qu'il ne soit repentant de sa faute et disposé à la réparer dès qu'il le pourra.

Sera la présente Ordonnance lue et publiée au prône de la messe paroissiale du Cap-Santé, et insérée dans le livre de la fabrique.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre sous-secrétaire, le treizième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

E. A. Arch. de Québec.

Par Monseigneur.

C. O. GAGNON, Ptre, S. Secrétaire.

La dernière visite pastorale sous le règne de M. Fortin eut lieu le 10 juillet 1886. Le Cardinal Taschereau donna la confirmation à 111 personnes, alloua les comptes pour 1882-83-84-85, et recommanda de peindre l'intérieur de l'église et de faire à l'extérieur les réparations nécessaires.

A raison de la modicité des revenus de la fabrique, M. Fortin aurait voulu faire ces réparations par voie de répartition, mais la majorité des marguilliers n'y consentit que pour les travaux de l'extérieur, laissant à la fabrique les travaux de l'intérieur. Les réparations furent exécutées dans l'été de 1887, par des syndics nommés *ad hoc*, et coûtèrent environ \$1200.

Pressentant probablement sa fin prochaine, M. Fortin avait pris la résolution de rester étranger à la direction de ces derniers travaux. Ses prévisions ne le trompèrent pas, car la mort vint le ravir à l'estime de ses paroissiens le 22 février 1887. On peut dire que M. Fortin mourut sur la brèche, puisque le 1er